



Procès-verbal de la séance du Conseil Général

Séance du 27 juin 2018 selon convocation.

La séance débute à 19h00 sous la présidence de M. Jérémie Crisinel, Président.
L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel.
2. Assermentation des nouveaux membres.
3. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
4. Nominations statutaires.
5. Nomination d'un membre à la commission de recours.
6. Préavis n°2018-01 Règlement communal sur la distribution de l'eau.
7. Préavis n°2018-02 Comptes 2017.
8. Préavis n°2018-03 Arrêté d'imposition pour l'année 2019.
9. Communications de la Municipalité.
10. Propositions individuelles et divers.

L'ordre du jour est accepté sans remarques.

1. Appel.

Sont absents excusés:

Mmes Aerni Anne-Marie, Brocard Sylvia, David Isabelle, Jordan Brigitte, Laurent-Zeller Véronique. M.M. Aerni Alain, Bourgeois Olivier, David Marc, Jordan Eric, Reymond Daniel et Zahnd Laurent.

Sont absents non-excuse:

M.M. Baehler Jean-Luc, Duc Mathieu et Mazoner Laurent.

Le Conseil Général compte à ce jour 39 membres, 25 sont présents pour débiter cette séance.

2. Assermentation des nouveaux membres.

M.M. Füllemann François et Bell Alexander sont assermentés séance tenante. Le Conseil Général compte dorénavant 41 membres, sont présents 27 membres dès l'assermentation.

3. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.

M. Valéry Jordan demande d'effectuer une modification au point 6 concernant le sous-compteur d'eau de M. Jean-François David. Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2017 ainsi modifié est accepté à mains levées, à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.

4. Nominations statutaires.

Pour l'élection du Président, M. Jérémie Crisinel cède sa place à Mme Marie-Eve Gachet vice-présidente. M. Jérémie Crisinel accepte un nouveau mandat d'une année. Il n'y a pas d'autres propositions donc M. Jérémie Crisinel est élu tacitement et par applaudissements, Président.



Pour l'élection du vice-Président, Mme Marie-Eve Gachet accepte un nouveau mandat d'une année. Il n'y a pas d'autres propositions, donc Mme Marie-Eve Gachet est élue tacitement et par applaudissements, vice-présidente.

Pour l'élection des scrutateurs, Mme Luzia Jordan et M. Lionnel Zeller acceptent un nouveau mandat et sont élus par acclamations.

Pour l'élection des scrutateurs suppléants, Mmes Nathalie Jordan et Catherine Mermoud acceptent un nouveau mandat et sont élues par acclamations.

5. Nomination d'un membre à la commission de recours.

Mme Marie-Eve Gachet propose M. François Füllemann qui accepte. Il n'y a pas d'autres propositions, M. François Füllemann est élu par applaudissements à la commission de recours.

6. Préavis n°2018-01 Règlement communal sur la distribution de l'eau.

Chaque membre a reçu le préavis n°2018-01. Lors de la séance du conseil du 14 décembre 2017, le règlement communal sur la distribution de l'eau avait été accepté. Toutefois, après examen auprès du Département de l'économie, de l'innovation et du sport, une phrase doit être modifiée, car juridiquement incorrecte : annexe 1, article 3, alinéa 5. La Municipalité propose au Conseil de valider cette modification sans examen et rapports par les commissions concernées. Il n'y a pas de questions, le vote est effectué à mains levées. Le préavis n°2018-01 concernant le règlement communal sur la distribution de l'eau et son annexe est accepté à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.

7. Préavis n°2018-02 Comptes 2017.

Chaque membre a reçu le préavis n°2018-02, le rapport de gestion, les comptes 2017 ainsi que le rapport de la commission de gestion avec la convocation. M. le Syndic parcourt page par page les comptes pour d'éventuelles questions et donne également beaucoup d'explications. Le résultat 2017 affiche un déficit de CHF 41'408.97 pour un total du compte de fonctionnement de CHF 1'527'545.92. Les conclusions du rapport de la commission de gestion sont lues par M. Yann Gachet et recommandent sur la base de leur examen ainsi que la révision par un organe officiel de révision, d'adopter les comptes 2017 tel que présentés. M. Bertrand Ménard demande concernant l'emprunt du casino, si il y a possibilité de négocier le taux car il est actuellement à 2,55 % donc assez haut. M. le Syndic nous dit que le taux est bloqué jusqu'en 2021, donc pas possible. Il n'y a plus de questions, le vote est effectué à mains levées. Les conclusions du rapport de la commission de gestion concernant le préavis n°2018-02 sur les comptes 2017 sont acceptés à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.

8. Préavis n°2018-03 Arrêté d'imposition pour l'année 2019.

Chaque membre a reçu le préavis n° 2018-03, l'arrêté d'imposition ainsi que le rapport de la commission des finances. La Municipalité propose de reconduire l'arrêté d'imposition 2018 pour 2019 au taux de 73%.

Le rapport de la commission des finances est lu par M. Daniel Laux et recommande d'accepter le préavis n°2018-03. M. Pierre-François Duc demande comment notre commune se situe par rapport aux communes voisines ? M. le Syndic dit que Bercher et Fey sont plus chers, Essertines est aussi à 73 %, on se situe dans la moyenne pour notre région. La moyenne du canton de Vaud est à 67.7 % .Il n'y pas de questions, le vote est effectué à mains levées.



Les conclusions du rapport de la commission des finances concernant le préavis n°2018-03 sur l'arrêté d'imposition 2019 sont acceptées à mains levées sans abstention, ni avis contraire.

9. Communications de la Municipalité.

M. Michel David nous présente au beamer, à quoi en ai le projet d'étude pour l'aménagement du carrefour de la scierie et l'analyse de l'état de la route sur l'axe Bercher-Pailly. Le projet prévoit un accès à la scierie depuis Bercher et une nouvelle route depuis les Esserpis, passant de l'autre côté du Battoir direction Bercher. La commune va être reçue en septembre par le Conseil d'État pour défendre leur projet.

M. Pietro Ricci nous informe que les 2 classes du collège seront libres dès octobre 2018 et qu'elle seront en location pour des bureaux ou autres pour un loyer de 800.- par mois pour 80m2 avec 2 places de parcs. Il rappelle également que le samedi 30 juin, l'amicale du four à pain fera une vente de tresses et de pains.

10. Propositions individuelles et divers.

M. Jean-Francois David revient sur le projet du carrefour de la scierie et demande pourquoi abolir le chemin d'accès aux Esserpis pour les nombreux habitants du village qui le prennent pour aller en direction de Fey ? M. Michel David comprend, il en prend note et précise que ce n'est qu'un projet et que rien n'est décidé pour l'instant. M. Lionnel Zeller propose de garder la route actuelle et d'en créer une nouvelle comme présenté direction Bercher. Mme Nathalie Jordan demande si la commune est au courant que le caissette du journal le matin a été enlevée ? M. le Syndic n'a pas été informé, peut-être qu'il y avait trop de vol ?

M. le Syndic remercie le conseil pour les 3 objets acceptés. Il souhaite à chacun un bel été. La date du prochain conseil n'a pas été fixée pour l'instant.

M. le Président remercie la Municipalité, les commissions ainsi que le bureau pour le bon travail effectué et souhaite un bel été à tous.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h58.

Le Président:

La secrétaire: